



COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Électorale Indépendante (CEI) rappelle aux partis et groupements politiques, ainsi qu'à tout citoyen désireux de faire acte de candidature à l'Élection des Députés à l'Assemblée Nationale (EDAN), que la période de réception des dossiers de candidature, ouverte le 31 octobre 2025, **prendra fin le mercredi 12 novembre 2025.**

La CEI tient à préciser que l'accès aux locaux de l'institution sera formellement clos à 20 heures, heure de rigueur.

La CEI invite l'ensemble des potentiels candidats et formations politiques à faire preuve de civisme et de responsabilité afin de contribuer au bon déroulement de cette importante étape du processus électoral.

Fait à Abidjan, le 10 novembre 2025

Pour le Président et P/o

Le Secrétaire Permanent



KOUAME Adjoumani Pierre